

Titre Professionnel Gestionnaire Comptable et Fiscal

Formation Qualifiante Certifiante Niveau 5

Le métier - les missions

Le ou la gestionnaire comptable et fiscal est responsable de la tenue de la comptabilité et des déclarations fiscales attenantes.

Il ou elle élabore des documents de gestion, réalise les activités essentiellement dans les entreprises du secteur privé. L'emploi est constitué d'activités d'exécution et de réalisation, ainsi que des activités de conception, d'organisation, de conseil. Il ou elle anime une équipe.

Le ou la gestionnaire comptable et fiscal :

- Organise la saisie de l'information comptable ;
- Réalise les travaux de fin d'exercice comptable ;
- Etablit les déclarations fiscales périodiques et annuelles ;
- Révise et met en place un dossier de contrôle ;
- Analyse les états de synthèse ;
- Suit le processus budgétaire ;
- Met en place les outils nécessaires à la gestion prévisionnelle.

Appelé aussi :

Comptable gestionnaire, comptable, comptable unique, comptable général, collaborateur de cabinet comptable, chef comptable, responsable comptable, responsable comptable et financier.

Types d'emplois accessibles

Dans les entreprises ou organisations relevant du secteur marchand, des services, voire du secteur non marchand ; les cabinets d'expertise-comptable, réalisant pour leur client la tenue ou la révision de la comptabilité. : Comptable gestionnaire, comptable, comptable unique, comptable général, collaborateur de cabinet comptable, chef comptable, responsable comptable, responsable comptable et financier.

Suites de parcours possibles

Titre professionnel du secteur niveau 5 (ex III) ; TP Gestionnaire de paie, TP Assistant ressources humaines, TP Assistant commercial, TP Assistant de direction, TP Responsable de petite et moyenne structure, TP Assistant import-export, ..., BTS, DUT, DEUST...

Validation visée

Titre professionnel de niveau 5 (BTS) de **Gestionnaire Comptable et fiscal**

Equivalences / Passerelles autres certifications :

Correspondance(s) partielle(s) avec l'ancienne version de la certification professionnelle (RNCP31677)

→ RNCP37949BC01 - / RNCP31677BC01

→ RNCP37949BC02 - / RNCP31677BC02 -

→ RNCP37949BC03 - / RNCP31677BC03

Le titulaire d'un diplôme ou d'un titre professionnel de niveau 5 est autorisé à s'inscrire aux épreuves du Diplôme de comptabilité et de gestion (DCG).

Objectifs

A la fin de la formation, les participants auront la capacité de mettre en œuvre les compétences attestées du métier :

Etablir et présenter les arrêts comptables périodiques et annuels :

- déterminer les opérations d'inventaire pour l'arrêt des comptes
- réviser, valider les comptes annuels

Renseigner et contrôler les déclarations fiscales :

- établir, contrôler et valider les déclarations fiscales périodiques
- établir, contrôler et valider les déclarations fiscales annuelles

Etablir et présenter des états prévisionnels de l'activité de l'entreprise :

- analyser les états comptables de synthèse
- établir et présenter des budgets et prévisions financières

➤ Compétences transversales de l'emploi :

- respecter des règles et des procédures
- évaluer ses actions
- apprendre en continu

Programme de la formation

Certificat de **Compétences Professionnelles**

Module CCP1 Etablir et présenter les arrêts comptables périodiques et annuels

Module CCP2 Renseigner et contrôler les déclarations fiscales

Module CCP3 Etablir et présenter des états prévisionnels de l'activité de l'entreprise

Module : Connaissances transversales : fonctionnalités avancées Excel, Word, logiciel de comptabilité et droit fiscal

Autres Modules Remise à niveau , Soutien individualisé , Préparation à l'après formation

Durée Indicative et ajustable selon les besoins des personnes)

754 H (maximum pour tous les modules)
161 H de formation en entreprise

Conditions d'accès

Prérequis : pas de prérequis réglementaires

Prérequis préconisés : Connaissances dans le domaine de la comptabilité générale (diplôme de niveau 4 dans le domaine de la comptabilité souhaité et/ou expérience professionnelle dans le secteur souhaité (stage/emploi...)).

Bonne connaissance des outils bureautiques Excel Word et outils numériques

Personne en Situation de Handicap (PSH) :

- Adaptation du dispositif d'accueil pour les personnes en situation de handicap (le cas échéant)
- Des référents handicaps sont mobilisés pour accueillir et informer la personne, participer à l'organisation du parcours de formation, communiquer sur l'accessibilité, assurer le lien avec les partenaires...
- Personnalisation du parcours → déploiement de mode de compensation

Modalités de recrutement et délais d'accès

Information collective ou Rendez-Vous individuel et Entretiens de positionnement

➔ Se Munir d'un **CV** et de **VOS IDENTIFIANTS D'ACCES A VOTRE EMAIL** (votre email et votre mot de passe)

Phase de positionnement :

- Passation de tests de positionnement + Entretien individuel de motivation
- Analyse du CV + Détermination d'un Plan Individuel de Formation

Information/réponse suite candidature : le candidat sera informé dans les jours suivants la dernière ICO et/ou RDVIP

Délais d'accès : Entre 1 et 8 semaines

Publics Visés

- Demandeur d'emploi inscrit à France Travail, indemnisé ou non
- Travailleur Non-Salarié (TNS)
- Salarié
- Jeune (16-25 ans)
- Personne en Situation de Handicap (PSH)

Prochaine(s) session(s)

Plusieurs sessions sont programmées tous les semestres.

Nous contacter pour obtenir les dates et lieux précis, à l'adresse suivante: dg@aecd.fr

Les méthodes mobilisées

Formation individualisée

La méthodologie repose sur les principes fondateurs de l'éducation cognitive.

Elle est individualisée dans les parcours qu'elle propose, les contenus dispensés, la pédagogie mise en œuvre et dans le suivi personnalisé des apprenants.

Elle s'appuie sur la mise en œuvre de phases de travail individuelles et collectives à partir d'outils ludiques, attractifs et innovants (plateforme LMS, Serious Games...)

Equipements et outils

Postes informatiques équipés des logiciels bureautique, accès à internet haut débit, accès à la FOAD, imprimante, photocopieur, vidéoprojecteur...

Supports pédagogiques et exercices d'application fournis à chaque stagiaire - Mise en Situation Professionnelle – FOAD – Escape Games.

Modalités d'évaluation

- Evaluation formative et auto-évaluation tout au long de la formation.
- Livret d'évaluation en cours de formation renseigné à partir des résultats des évaluations tout au long du parcours.
- Attestation de fin de formation, bilan individuel à la fin de la formation.

Modalités de certification

Titre professionnel : Inscription à la session de validation du titre ou CCP visé en fin de formation.

Possibilité de valider 1 ou plusieurs blocs de compétences.

En cas d'échec ou de réussite partielle au titre professionnel, le candidat peut se présenter aux autres CCP constitutifs du titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre. Le candidat dispose d'un délai maximum d'un an suite à la fin de validité du titre pour se présenter au titre sans formation complémentaire si candidat issu d'un parcours de formation. Dans le délai d'un an, le candidat ne peut se présenter à plus de trois sessions du titre visé.

Lors de la session de validation au Titre :

➤ Epreuve de synthèse : Le candidat traite une étude de cas en une seule épreuve (4 heures), après une prise en main du poste de travail (15 minutes).

➤ Entretien technique : 30 minutes

➤ Entretien final avec le jury (support : le Dossier Professionnel (DP)) : 20 minutes.

L'entretien permet de vérifier le niveau de maîtrise par le candidat de l'ensemble des compétences requises pour l'exercice des activités du titre visé /d'échanger sur l'expérience et la pratique acquises tout au long de son parcours à partir des fiches descriptives de la pratique professionnelle du DP.